

Première Session Ordinaire 2021

Comité d'Orientation et de Suivi (COS) des projets de la Coopération Allemande

Recommandations issues des CoPils

Volet Agriculture / MAEP

Projets au MAEP	Date et lieu des CoPils faits		CTP
	Date	Lieu	
ProSAR	24 Mars	Natitingou	Elisée M.
ProAgri	30 Mars	Djougou	Olivier A.
ProSOL	02 et 03 Juin	Kandi	Fulgence D.
ProCIVA, ACPA, QUAL	07 Juillet	Bohicon	Damien A.
Fi-Agri	09 et 10 Septembre	Natitingou	Hilaire D.
ProFinA	21 Septembre	Cotonou	Aimée T.
ProPFR	05 Octobre	Parakou	Inoussa G.

Recommandations issues des CoPils de ProSOL :

Pérennisation et responsabilisation des structures étatiques

1) Nécessité pour le MAEP d'intégrer dans la **Gestion Durable des Terres, l'Adaptation au Changement Climatique (GDT/ACC)** et l'Agroécologie dans ses structures compétentes notamment **dans les fiches de poste des ATDA** et de leurs Cellules Communales.

Réponse du COS:

Recommandations issues des CoPils de ProPFR :

Pérennisation et responsabilisation des structures étatiques

2) Clarification **du rôle du MAEP** (Direction de la Législation Rurale, de l'Appui aux Organisations Professionnelles et à l'Entreprenariat Agricole, Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et Agence Territoriale de Développement Agricole) dans la **sécurisation des terres agricoles**.

Réponse du COS:

Recommandations issues des CoPils de ProCIVA:

Pérennisation et responsabilisation des structures étatiques

3) Accompagnement dans **l'élaboration des modèles d'affaire** pour les prestations de service des Organisations Paysannes CIV; (UNAP, CCR-B, UNPS) à leurs membres respectifs dans le cadre de la collaboration avec la DLROPEA (Direction de la Législation Rurale, de l'Appui aux Organisations Professionnelles et à l'Entreprenariat Agricole)

Réponse du COS:

Recommandations issues des CoPils des ProAGRI, FI-AGRI :

Pérennisation et responsabilisation des structures étatiques

4) Activation des ressources du **guichet 1/FNDA** par les communes pour les investissements de valorisation des aménagements hydro-agricoles et de leur mise à l'échelle.

Réponse du COS:

Recommandations issues des CoPils des ProSOL, ProAGRI et ProCIVA:

Digitalisation, capitalisation et ancrage institutionnel

5) Disponibilité d'agenda claire de mise en route d'un dispositif durable d'approvisionnement des producteurs en **semences certifiées des plantes cultivées et plantes améliorantes** du Sol.

Réponse du COS:

Recommandations issues des CoPils du ProCIVA:

Digitalisation, capitalisation et ancrage institutionnel

6) Implication des structures compétentes du MAEP et de la SoNaMA (Société Nationale de la Mécanisation Agricole) dans le processus de la mise en place et de gestion des deux **Unités de traitement des semence et de stockage de riz** paddy au profit de CCR-B (Cadre de Concertation des Riziculteurs du Bénin) et de la FNPS (Fédération Nationale des Producteurs Semenciers).

Réponse du COS:

Recommandations issues des CoPils de tous les projets du secteur vert:

Digitalisation, capitalisation et ancrage institutionnel

7) Disponibilité d'un agenda claire de mise en route d'un **dispositif de conseil agricole, et de son financement**, pour assurer **le relais** des interventions des projets.

Réponse du COS:

Recommandations du secteur vert

8) Mise en œuvre de **la stratégie de sortie** des projets de la Coopération Allemande **en 2023** à travers la **définition du format** de sortie.

Réponse du COS: